



Circulaire 7171

du 04 /06/2019

WBE – ADDENDUM - Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Appel aux candidats à une admission au stage à une fonction de recrutement du personnel administratif dans les établissements de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2019-2020 (article 37 du décret du 12 mai 2004).

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	du 04/06/2019 au 11/06/2019
Documents à renvoyer	oui, voir contenu de la circulaire

Information succincte	Appel – personnel administratif
-----------------------	---------------------------------

Mots-clés	Personnel administratif – appel aux candidats
-----------	---

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement	
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Maternel ordinaire Primaire ordinaire Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA) Maternel spécialisé Primaire spécialisé Secondaire spécialisé Promotion sociale secondaire Promotion sociale secondaire en alternance Promotion sociale supérieur Promotion sociale secondaire spécialisé	Centres psycho-médico-social Centres d'Auto-Formation Centres de Technologie Avancée (CTA) Centres de dépaysement et de plein air (CDPA) Centres techniques Homes d'accueil permanent Internats primaire ordinaire Internats secondaire ordinaire Internats prim. ou sec. spécialisé Internats supérieur

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants : Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives) Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs) Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs) Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives) Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution : Les Préfets et Directeurs coordonnateurs de zone Les organisations syndicales

Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles Monsieur Jacques LEFEBVRE Directeur général
--

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
SZABO Muriel	Service général des Statuts et de la Carrière des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de la Carrière.	02/413.36.81 muriel.szabo@cfwb.be

Objet : ADDENDUM - Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Appel aux candidats à une admission au stage à une fonction de recrutement du personnel administratif dans les établissements de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2019-2020 (article 37 du décret du 12 mai 2004).

Vous trouverez ci-joint un exemplaire de l'appel publié au Moniteur belge du 26 mai 2019 contenant les instructions relatives à l'introduction des candidatures pour une admission au stage en qualité de membre du personnel administratif dans les établissements d'enseignement et les Centres psycho-médico-sociaux organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles, pour l'année scolaire 2019-2020.

Cette circulaire est un addendum à la circulaire n°7109.

Le dossier de candidature doit être envoyé, par mail, pour le 11 juin 2019, au plus tard aux adresses suivantes :

muriel.szabo@cfwb.be

salvatore.seminerio@cfwb.be

Si le candidat a déjà envoyé un dossier complet de candidature, il peut se contenter d'envoyer à nouveau la demande de stage complétée. (formulaire en annexe)

Je vous invite dès à présent à veiller à la communication de la présente circulaire aux membres des personnels relevant de votre autorité, circulaire diffusée aussi sur le site « adm.cfwb.be » et accessible également via le site web de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'adresse « www.wallonie-bruxelles-enseignement.be ».

Je vous remercie de votre collaboration.

Le Directeur général,

Jacques LEFEBVRE

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

* * *

Appel aux candidats à une admission au stage à une fonction de recrutement dans les établissements de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2019-2020 - ADDENDUM

Le présent appel aux candidats porte sur l'admission au stage au cours de l'année scolaire 2019-2020 et est lancé conformément aux dispositions de l'article 37 du décret du 12 mai 2004 fixant le statut des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française.

L'article 37 du décret du 12 mai 2004 précité prévoit que :

«L'admission au stage à une fonction de recrutement ne peut avoir lieu qu'en cas de vacance d'emploi de la fonction à conférer. Un emploi vacant d'une fonction de recrutement ne peut être conféré par admission au stage que s'il n'a pas été conféré

- *par réaffectation,*
- *par rappel provisoire à l'activité de service conformément aux dispositions applicables en la matière,*
- *s'il n'a pas été conféré par changement d'affectation ;*
- *ou complément de charge aux membres du personnel administratif nommés à titre définitif. »*

Les fonctions à conférer figurent dans le tableau repris ci-dessous.

- Commis
- Rédacteur
- Correspondant-comptable
- Comptable

I. Conditions requises (cf. article 39 du décret du 12 mai 2004 précité) :

Seuls les candidats qui remplissent les conditions suivantes peuvent être admis au stage :

- 1° Etre de conduite irréprochable ;
- 2° Jouir des droits civils et politiques ;
- 3° Etre porteur d'un titre requis en rapport avec la fonction à conférer tel que mentionné au point II du présent appel;
- 4° Satisfaire aux dispositions légales et réglementaires relatives au régime linguistique ;
- 5° Avoir introduit sa candidature dans la forme et le délai fixés par l'appel aux candidats;

6° Ne pas faire l'objet d'une suspension disciplinaire ou d'une mise en non-activité disciplinaire, de la démission disciplinaire ou de la révocation dans une fonction de membre du personnel administratif ;

7° Ne pas avoir fait l'objet, durant l'année scolaire ou académique précédant celle au cours de laquelle l'appel au stage est lancé, d'un rapport défavorable. L'absence de rapport est favorable à l'agent;

8° Ne pas avoir fait l'objet d'un licenciement pour faute grave.

Pour la fonction de comptable, il faut être lauréat de l'épreuve de recrutement prévue aux articles 40 à 46 du décret du 12 mai 2004 précité.

L'administration étant en possession des attestations de réussite à l'épreuve de recrutement précitée, les candidats comptables **ne sont exceptionnellement pas tenus, cette année, de fournir ladite attestation.**

Le membre du personnel administratif en congé de maternité, de maladie ou en incapacité de travail causée par un accident de travail peut être admis au stage.

II. Titres requis

Les titres requis pour l'exercice des fonctions de recrutement sont repris ci-après (article 18 du décret du 12 mai 2004 précité) :

1. Commis :

Un des titres énumérés ci-dessous :

- diplôme ou certificat de fin d'études de cours techniques secondaires inférieurs délivré par un établissement subventionné ou reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles;
- attestation de réussite d'une troisième année de l'enseignement secondaire délivrée dans un établissement créé, subventionné ou reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles;
- certificat équivalent délivré par un jury constitué par le Gouvernement.

2. Rédacteur:

Un des titres énumérés ci-dessous :

- diplôme ou certificat de fin d'études d'une école secondaire supérieure délivré dans l'enseignement secondaire de plein exercice ou dans l'enseignement en alternance, ou de cours techniques secondaires supérieurs créés, subventionnés ou reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles;
- certificat équivalent délivré par un jury constitué par le Gouvernement;

- certificat délivré à la suite des épreuves préparatoires prévues aux lois coordonnées sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires.

3. Correspondant – comptable :

Pour rappel, ne peuvent postuler que les membres du personnel qui occupent déjà à titre temporaire un emploi de correspondant-comptable.

4. Comptables

Au moins un titre du niveau supérieur du premier degré à orientation économique, commerciale, comptable ou en gestion, à savoir ¹:

Diplômes de l'enseignement supérieur universitaire :

1^{er} cycle :

- Candidat en sciences de gestion / Bachelier en sciences de gestion
- Candidat en sciences économiques / Bachelier en sciences économiques
- Candidat en sciences économiques et de gestion / Bachelier en sciences économiques et de gestion
- Candidat ingénieur de gestion / Bachelier ingénieur de gestion
- Candidat ingénieur commercial / Bachelier ingénieur commercial

2^{ème} cycle :

- Licencié/Maître en sciences de gestion / Master en sciences de gestion
- Licencié/Maître en sciences économiques / Master en sciences économiques
- Licencié en gestion de l'entreprise / Master en sciences de gestion
- Ingénieur de gestion / Master ingénieur de gestion
- Ingénieur commercial / Master-ingénieur commercial

Diplômes de l'enseignement supérieur non universitaire de plein exercice de type court :

- Gradué en comptabilité – administration / Bachelier en comptabilité – administration
- Gradué en comptabilité / Bachelier en comptabilité
- Gradué en marketing / Bachelier en marketing
- Gradué en commerce extérieur / Bachelier en commerce extérieur
- Gradué en commerce / Bachelier en commerce

¹ Annexe 1 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 14 mai 2009 fixant la liste des titres requis pour les fonctions d'éducateur économiste et de secrétaire de direction dans les établissements d'enseignement libres subventionnés et officiels subventionnés et de comptable dans les établissements d'enseignement organisés par la Communauté française

- Gradué en management / Bachelier en management
- Gradué en marketing-management / Bachelier en marketing-management
- Gradué en sciences commerciales et administratives / Bachelier en sciences commerciales et administratives
- AESI - section Commerce
- AESI - section Sciences économiques et sciences économiques appliquées
- AESI- sous-section sciences économiques et sciences économiques appliquées
- Bachelier-AESI sous-section Sciences économiques et sciences économiques appliquées

Diplômes de l'enseignement supérieur non universitaire de plein exercice de type long

;

- Candidat en Sciences commerciales / Bachelier en gestion de l'entreprise
- Candidat ingénieur commercial / Bachelier ingénieur commercial
- Licencié en sciences commerciales / Master en gestion de l'entreprise
- Ingénieur commercial
- Master - ingénieur commercial

Diplômes de l'enseignement supérieur de promotion sociale de type court:

- Gradué en comptabilité / Bachelier en comptabilité
- Gradué en marketing / Bachelier en marketing
- Gradué en marketing-management / Bachelier en marketing-management
- Gradué en management / Bachelier en management
- Gradué en gestion-marketing
- Gradué en commerce extérieur / Bachelier en commerce extérieur
- Gradué en commerce / Bachelier en commerce
- Gradué en sciences commerciales et administratives / Bachelier en sciences commerciales et administratives

III. **Liste des emplois vacants**

ZONE 2 : BRABANT WALLON

L'emploi suivant est ajouté :

Ecole	Localité	Fonction	Heures
IEPSCF	Braine L'Alleud	Comptable	36

ZONE 3 : HUY WAREMME

L'emploi suivant est supprimé (octroyé dans le cadre d'un complément de charge):

Ecole	Localité	Fonction	Heures
Etablissement d'enseignement spécialisé fondamental "La Marelle"	Amay	Correspondant comptable - comptable	38

ZONE 4: LIEGE

L'emploi suivant est ajouté :

Ecole	Localité	Fonction	Heures
Institut d'enseignement spécialisé Etienne Meylaers à	Grivegnée	Correspondant comptable - comptable	38

ZONE 6 : NAMUR

Les emplois suivants sont ajoutés :

Ecole	Localité	Fonction	Heures
IEPSCF Namur cadets	Namur	Comptable	36
Athénée royal Adolphe Sax	Dinant	Comptable	38

ZONE 8 : WALLONIE PICARDE

Les emplois suivants sont ajoutés :

Ecole	Localité	Fonction	Heures
IEPSCF	Tournai	Comptable	36
Athénée royal Jules Bara	Tournai	Comptable	38

ZONE 9 : HAINAUT CENTRE

L'emploi suivant est supprimé :

Ecole	Localité	Fonction	Heures
IEPSCF	Frameries	comptable	38

ZONE 10 HAINAUT SUD

L'emploi suivant est modifié :

Ecole	Localité	Fonction	Heures
Ecole fondamentale autonome	Frasnes-Lez-Gosselies	Correspondant comptable - comptable	28

L'emploi suivant est ajouté :

Ecole	Localité	Fonction	Heures
Etablissement d'enseignement spécialisé	Frasnes-Lez-Anvaing	Correspondant comptable - comptable	15

L'emploi suivant est supprimé :

Ecole	Localité	Fonction	Heures
Athénée royal	Marcinelle	Comptable	38

IV. Introduction des candidatures.

Les membres du personnel intéressés doivent adresser leur candidature **par mail** pour **le 11 juin 2019 au plus tard** aux adresses suivantes :

muriel.szabo@cfwb.be

salvatore.seminerio@cfwb.be

Le dossier de candidature comportera les documents suivants :

- La demande de stage dûment complétée : voir annexe du présent document ;
- Un extrait du casier judiciaire (**modèle 2**) ;

Vu les délais d'attente de plusieurs jours – voire de plusieurs semaines – parfois demandés par certaines autorités communales pour délivrer un extrait de casier judiciaire, il apparaît nécessaire de le commander et d'aller retirer celui-ci **sans attendre** auprès des autorités compétentes. Dès cette année, **cet extrait de casier judiciaire devra obligatoirement être joint aux actes de candidatures, sans possibilité de régularisation ultérieure**, ceci afin d'assurer un traitement plus rapide de ces dernières.

- une copie du (des) diplôme(s) ou brevet(s) ou certificat(s) requis.

Remarque : si les documents ci-dessus ont été déjà envoyés dans le cadre d'une précédente candidature, le candidat peut n'envoyer que la demande de stage dûment complétée. (cf. Annexe)

ANNEXE
FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADMISSION AU STAGE
PERSONNEL ADMINISTRATIF
ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Nom : Prénom :

Matricule :

Date de naissance :

Adresse : N°

Code postal : Ville :

Courriel :

Téléphone :

Exerçant la fonction de :

A/AU :

Sollicite mon admission au stage aux emplois suivants²:

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.
- 13.
- 14.

² Veuillez indiquer les établissements dans l'ordre de vos préférences

15.

Date :

Signature :

Annexe administrative destinée aux services Imprimerie et Cyberécoles

Cette circulaire est adressée à

Aux établissements

Réseaux(x)	Niveau(x) d'enseignement	
<input type="checkbox"/> Tous <input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie-Bruxelles <input type="checkbox"/> Libre subventionné <input type="checkbox"/> Libre confessionnel <input type="checkbox"/> Libre non confessionnel <input type="checkbox"/> Officiel subventionné <input type="checkbox"/> Libre subventionné et Officiel subventionné (uniquement Universités, Hautes Ecoles, Ecoles supérieures des arts et établissements d'enseignement de promotion sociale.	<input type="checkbox"/> Tous <input checked="" type="checkbox"/> Maternel ordinaire <input checked="" type="checkbox"/> Maternel spécialisé <input checked="" type="checkbox"/> Primaire ordinaire <input checked="" type="checkbox"/> Primaire spécialisé <input checked="" type="checkbox"/> Secondaire artistique <input checked="" type="checkbox"/> Secondaire ordinaire CEFA <input checked="" type="checkbox"/> Secondaire ordinaire de obligatoire <input checked="" type="checkbox"/> Secondaire spécialisé <input type="checkbox"/> Artistique à horaire réduit <input checked="" type="checkbox"/> Promotion sociale secondaire <input checked="" type="checkbox"/> Promotion sociale supérieur	<input type="checkbox"/> Universitaire <input checked="" type="checkbox"/> Hautes Ecoles <input checked="" type="checkbox"/> ESA – Ecoles sup. des arts <input checked="" type="checkbox"/> Centre de dépaysement <input checked="" type="checkbox"/> Centre de Technologie Avancée <input checked="" type="checkbox"/> Centre PMS <input type="checkbox"/> Service PSE <input checked="" type="checkbox"/> Centre technique <input checked="" type="checkbox"/> Home d'accueil permanent <input checked="" type="checkbox"/> Internat primaire ordinaire <input checked="" type="checkbox"/> Internat secondaire ordinaire <input checked="" type="checkbox"/> Internat spécialisé <input checked="" type="checkbox"/> Internat supérieur

Aux pouvoirs organisateurs

Tous les pouvoirs organisateurs concernés par les établissements sélectionnés reçoivent également la circulaire.

Pour information

- Inspecteur général coordonnateur du Service général de l'inspection
- Inspecteurs du fondamental
- Inspecteurs du secondaire
- Inspecteurs du spécialisé
- Inspecteurs de promotion sociale
- Inspecteurs des CPMS
- Inspecteurs de l'enseignement artistique
- Inspecteurs de l'enseignement à distance
- Vérificateurs
- Organisations syndicales
- Fédérations d'associations de parents
- Délégués du Gouv. près des ESA et des Hautes Ecoles
- Délégués et Commissaires du Gouv. près les institutions universitaires
- Conseil des PO de l'enseignement officiel neutre subventionné (CPEONS)
- Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP)
- Secrétariat général de l'enseignement catholique (SEGEC)
- Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants (FELSI)
- Fédération des étudiants francophones (FEF)
- Président de la Commission de concertation de l'enseignement de promotion sociale
- Président du Conseil interuniversitaire de la Communauté française (CIUF)
- U.N.E.C.O.F
- Préfets et coordonnateurs de zone(s)
- Coordinateur du Service de Conseil et de Soutien pédagogique de l'enseignement organisé par la Communauté française
- Aux CAF et CTP

Autre (à préciser) :

Les services Imprimerie et Cyberécole peuvent obtenir toute information complémentaire concernant la diffusion de cette circulaire auprès de :

Service : Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Nom : Fabienne POLIART
Téléphone : 02/413.23.88
E-mail : fabienne.poliart@cfwb.be